

## Contacts

### Les membres du Bureau



Présidente  
Dr Fabienne Delaunois  
Première Assistante  
Métallurgie  
[Fabienne.delaunois@fpms.ac.be](mailto:Fabienne.delaunois@fpms.ac.be)  
Tél. : +32 65 37 44 39



Vice-Présidente  
Dr Anne-Lise Hantson  
Première Assistante  
Chimie et Biochimie appliquée  
[Anne-lise.hantson@fpms.ac.be](mailto:Anne-lise.hantson@fpms.ac.be)  
Tél. : +32 65 37 44 19



Secrétaire  
Dr Eric Dumont  
Assistant  
Thermodynamique  
[Eric.dumont@fpms.ac.be](mailto:Eric.dumont@fpms.ac.be)  
Tél. : +32 65 37 42 08



Véronique Van Renterghem  
Assistante Pédagogique  
Mécanique rationnelle  
[Veronique.vanrenterghem@fpms.ac.be](mailto:Veronique.vanrenterghem@fpms.ac.be)  
Tél. : +32 65 37 41 81



Dr Sylvain Brohez  
Chef de travaux  
Génie chimique  
[Sylvain.brohez@fpms.ac.be](mailto:Sylvain.brohez@fpms.ac.be)  
Tél. : +32 65 37 44 01

## La Matinée des Chercheurs

Créée par la Faculté Polytechnique de Mons, cette manifestation est organisée tous les ans, en alternance avec l'ULB, et a pour buts :

- ◆ de présenter aux membres du personnel les recherches effectuées par leurs collègues ;
- ◆ de créer des synergies ;
- ◆ de sensibiliser les étudiants de Master aux opportunités de bourses (F.R.I.A., F.N.R.S., F.S.R.) et de contrats ou mandats de recherche à la Faculté ;
- ◆ de renseigner les futurs diplômés sur les domaines d'expertise de la Faculté.

## Le Repas du PerSci

Créé en 2004, le Repas du PerSci est l'occasion de réunir les membres de l'Assemblée dans un cadre moins formel...



Le Repas du PerSci 2006

Le



c'est :

- ◆ l'Assemblée du Personnel Scientifique et des Chercheurs,
- ◆ l'ensemble des Assistants, Premiers Assistants et Chefs de travaux ainsi que les Assistants Pédagogiques, Boursiers-Doctorants et Chercheurs de la FPMs,
- ◆ plus de 200 membres, soit l'assemblée la plus nombreuse au sein du personnel facultaire,



## Les missions du PerSci

- ◆ Représenter le personnel scientifique et les chercheurs et défendre leurs intérêts au sein des organes de décision de la Faculté ;
- ◆ Favoriser la collaboration scientifique entre les services de la Faculté en maintenant le contact entre les personnes concernées ;
- ◆ Représenter le personnel scientifique et les chercheurs à l'extérieur de la Faculté ;
- ◆ Informer ses membres des réglementations qui les concernent, des décisions prises au sein de la FPMs et des possibilités d'évolution de carrière.

## Quelques exemples :

- ◆ Informations sur le règlement et le fonctionnement du doctorat ;
- ◆ Annonce des ouvertures de postes ;
- ◆ Organisation de la Matinée des Chercheurs (voir verso) ;
- ◆ Représentation au CorSciF ;
- ◆ Participation à l'élaboration des règlements ;
- ◆ Participation à l'uniformisation du statut des chercheurs et assistants.

Le PerSci est représenté dans les différents conseils :

- ◆ **Conseil d'Administration** (C.A.): haute direction de la FPMs, il a compétence pour statuer sur toutes les questions intéressant la Faculté (académiques, administratives) et veille à ses intérêts et à son développement.
- ◆ **Conseil de Direction** (C.Dir.): organe de gestion de la Faculté, il veille à son bon fonctionnement. Il administre et répartit les ressources humaines, matérielles, et financières de la Faculté, arbitre les litiges, et veille à l'application et au respect des règlements.
- ◆ **Conseil de Faculté** (C.Fac.): organe consultatif de la Faculté, il traite de problèmes académiques tels que l'enseignement, les questions pédagogiques, les programmes de cours, l'attribution des enseignements ou encore la gestion du personnel académique.
- ◆ **Conseil de la Recherche** : il participe à l'élaboration de la politique et des projets de recherches, gère les budgets alloués au F.S.R. Le Conseil de Recherche rédige un rapport annuel sur les activités de recherche à la Faculté ;
- ◆ **Conseil de l'Informatique** : il définit la politique de la Faculté en matière informatique et gère les budgets qui y sont alloués.
- ◆ **Conseil de la Pédagogie Universitaire** : ce conseil gère les matières de pédagogie à la Faculté (projets pédagogiques, lutte contre l'échec, e-learning...)
- ◆ **Comité de Concertation de Base** : organe consultatif de concertation entre l'autorité académique et les représentations syndicales

## Lexique du jeune scientifique

- A.U.W.B.** : Académie Universitaire Wallonie-Bruxelles
- CorSciF** : Corps Scientifique des universités Francophones de Belgique
- F.N.R.S.** : Fonds National de la Recherche Scientifique
- F.R.I.A.** : Fonds pour la formation à la Recherche dans l'Industrie et dans l'Agriculture
- F.S.R.** : Fonds Spécial pour la Recherche de la FPMs
- Objectif Recherche** : Association belge pour la promotion de la recherche scientifique

## Avez-vous pensé à :

- ◆ Demander une carte d'accès aux locaux de la Faculté et une adresse e-mail à la Direction des Ressources Humaines ?
- ◆ Vous inscrire au doctorat si vous êtes Assistant ou Boursier-Doctorant ? L'inscription doit être prise tous les ans auprès du Secrétariat des Etudes et avant le 1<sup>er</sup> décembre.
- ◆ Visiter notre site Internet ? Allez voir sur [www.persci.fpms.ac.be](http://www.persci.fpms.ac.be)
- ◆ Visiter notre portail collaboratif sur l'Intranet ? Sur <https://intranet.fpms.ac.be/C15/Persci/default.aspx>, vous pouvez notamment activer l'alerte « M'avertir » pour être informé de nos prochaines réunions.
- ◆ Consulter le Règlement d'Ordre Intérieur de la FPMs ? Il est disponible sur : <https://intranet.fpms.ac.be/Rectorat/default.aspx>